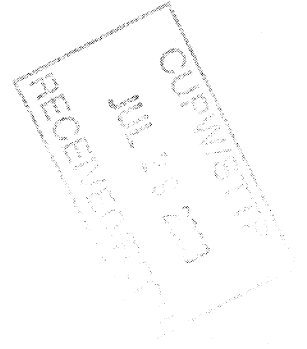


Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

843, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce
(Québec) Canada
G0S 2V0

Tél. : (418) 397-4358
Fax : (418) 397-5715

Courriel : vsjoseph@globetrotter.net



Le 21 juillet 2008

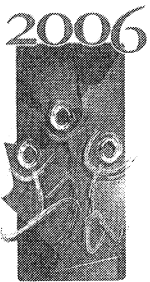
Monsieur Denis Lemelin, président national
cupw.sttp
377, rue Bank
Ottawa, Ontario H2P 1Y3

Monsieur,

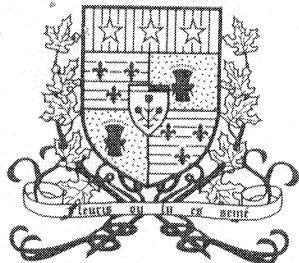
Vous trouverez ci-joint copie de résolution no 2008-07-186 adoptée par le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce lors d'une assemblée régulière tenue le 14 juillet 2008, appuyant vos démarches pour le maintien du service postal public et universel.

Veillez agréer nos meilleures salutations.

Danielle Maheu
Greffière



CAPITALE CULTURAL
CULTURELLE CAPITAL
du CANADA of CANADA



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Extrait du procès-verbal

A une séance générale du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à l'hôtel de ville, au 843 avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, le quatorzième jour du mois de juillet, deux mil huit, à vingt heures, à laquelle sont présents ;

Les conseillers, messieurs Robert Gilbert, Normand Boutin, Pierrot Lagueux, Claude Vachon et Gaétan Roy ;

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Cliche. Le directeur général et trésorier, monsieur Alain Landry est également présent et agira comme secrétaire de l'assemblée.

La conseillère, madame Lucille Pelletier, est absente.

La résolution suivante a été adoptée :

Résolution no 2008-07-186

Maintien du service postal public et universel

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Monsieur le conseiller Claude Vachon propose, appuyé par monsieur le conseiller Pierrot Lagueux et il est résolu à l'unanimité que la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service poste, c'est-à-dire la population.

Adoptée

Copie certifiée conforme
le 21 juillet 2008



Danielle Mahéu
Greffière